



Rapport d'activité 2004 Perspectives

LE CENTRE EN BREF

Le Centre pour l'action non-violente (CENAC) – anciennement Centre Martin Luther King (CMLK) – a été créé en 1968, dans le but de promouvoir la non-violence active en Suisse romande. Il offre les services permanents suivants:

- ◆ Organisation d'un programme annuel de **formation** à la résolution non-violente des conflits; élaboration d'interventions adaptées à des attentes spécifiques.
- ◆ Centre de **documentation** sur la non-violence, doté d'un catalogue informatisé: livres, revues, cassettes vidéo, jeux, matériel pédagogique, archives.
- ◆ **Edition** de *Terres Civiles*, trimestriel d'information et de réflexion sur la non-violence; conception d'expositions, de documents pédagogiques et de vulgarisation.
- ◆ Permanences de conseil et soutien personnalisé aux objecteurs de conscience qui désirent accomplir un **service civil**; promotion auprès des jeunes.
- ◆ Un site Internet régulièrement actualisé: **www.non-violence.ch**.

◆ FORMATION A LA NON-VIOLENCE ACTIVE

Programme de formation à la résolution des conflits

Ce programme s'adresse au grand public pour lui permettre de se former à la résolution non-violente des conflits. Co-organisé avec les Brigades de Paix Internationales (PBI) et le Mouvement International de la Réconciliation (MIR), il s'étend de septembre à juin.

Pour la période 2003-2004, cette formation s'est déroulée à Yverdon et a été organisée autour de 14 modules pouvant être suivis séparément (10 journées et 4 week-ends). Afin de respecter la qualité de notre offre, quinze personnes au maximum sont acceptées par module. Ce critère nous conduisant à refuser de nombreuses inscriptions, trois modules ont été dédoublés pour la deuxième année consécutive. De même, afin de varier notre offre, nous avons reconduit la décision de l'année antérieure en structurant notre programme en deux parties: modules de base formant un tout cohérent et modules complémentaires, notamment «Jeux coopératifs» et «Pouvoir, autorité et responsabilité». Cette nouvelle formule a permis de répondre à deux fois plus de demandes.

Au total, 78 personnes y ont participé, dont 63 femmes: des personnes de tout âge et dont les motivations étaient d'ordre personnel et/ou professionnel. Ce sont aussi bien des parents, des jeunes, des enseignants que des éducateurs qui y trouvent de nombreuses satisfactions. La répartition géographique, dépassant le cadre de la Suisse romande, était très satisfaisante: 38 personnes résidaient dans le canton de Vaud, 15 à Genève, 6 en Valais, 6 à Neuchâtel, 5 à Fribourg, 4 à Berne, 2 au Jura, 1 au Tessin + 1 en France.

Animations à la demande

En réponse à des attentes spécifiques, le Centre organise des formations sur des thèmes divers: prévention ou gestion de la violence, médiation, conflits de culture, etc. Ces formations se basent sur des méthodes interactives (jeux de rôle, théâtre-forum, etc.). Une dizaine d'animateurs et d'animatrices, forts d'une solide expérience de terrain local et international, assurent ces formations. Le CENAC propose en outre des supervisions (ana-

lyse de l'évolution suite à l'intervention, coaching, etc.) et des interventions en situation de crise. Des conférences sont également données.

Pour l'année 2004, le CENAC a pu répondre à 13 demandes, émanant de plusieurs régions de la Suisse romande, sur des thèmes variés: la communication non-violente, la médiation, la non-violence au quotidien, l'autorité politique, le respect des différences, l'éducation sur le chemin de l'école.

Toutes les attentes n'ont pas pu être assurées, par manque de disponibilité de nos formateurs et formatrices ou pour des raisons financières.

Deux formations se caractérisent par la durée. Un premier module «Gestion des émotions dans les situations difficiles» a été organisé pour des enseignants et des enseignantes du Locle et sera reconduit en 2005 et 2006. Trois journées ont été structurées autour de l'affirmation de soi pour l'Hospice général de Genève. Vu son succès, cette offre sera reconduite en 2005 et un module «Prévention des conflits et situations de violence» a déjà été agencé durant cette même année.

Un projet «multiplicateur»

Une formation de formateurs et de formatrices à la résolution non-violente a pu être suivie par 13 participants durant l'été 2004, soit 2 modules de 4 jours suivis d'une supervision. Un événement très attendu, puisque c'était la première formation de ce type depuis 1999. Elle a essentiellement été portée par nos amis de *FormAction* et appuyée par l'IFMAN Normandie et l'*Université de paix* de Namur. 60% du budget a été couvert par les participants et grâce au soutien publicitaire, logistique ou financier de partenaires: Action de Carême, Eirene, PBI, La Pelouse, E-Changeur, CSAJ, MIR, MJSR, Le Village de la Paix et Non-Violence XXI. Voir également *Terres Civiles*, no 27.

Perspectives 2005-2006

- ❖ Renforcer le réseau d'animateurs et d'animatrices.
- ❖ Développer de nouveaux modules.

◆ CENTRE DE DOCUMENTATION

Notre Centre de documentation regroupe à ce jour plus de 7800 références de plus de 4650 auteur-e-s. Son catalogue informatisé est accessible via le site Internet de l'association ou son secrétariat.

Au secrétariat lausannois se trouvent les documents de base les plus importants, des références accessibles pour le grand public, les nouveautés et une trentaine de séries de périodiques. Suite au déménagement du Centre, une partie du fonds a été accueillie en 1997 par la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds (BVCF). Sa gestion informatique et son actualisation continuent néanmoins à être réalisées par nos soins.

Un service de prêt est organisé pour la bibliothèque, les jeux et les cassettes vidéo. Le secrétariat héberge aussi une librairie.

Ajouts au catalogue

Grâce à l'engagement bénévole de Michel Mégard, 287 nouvelles fiches ont été ajoutées au catalogue informatisé, dont 74 livres, 60 brochures, 69 textes courts, 23 dossiers, 2 périodiques...

Prêts

324 prêts émanant de 134 personnes ont été enregistrés en 2004. Cela représente une moyenne mensuelle de 27 prêts, et une moyenne par emprunteur de 2,4 documents. Le service de prêt du Centre est géré bénévolement par Jeanne Golay.

Contributions à Terres Civiles

Les nouveautés du catalogue ont été présentées dans les quatre numéros de notre trimestriel parus en 2004.

Acquisitions

Depuis 2004, Pierre Flatt, s'occupe bénévolement de la gestion des acquisitions.

62 documents ont été reçus, dont 48 en service de presse, 8 dons et 6 achats. 75 commandes ont été effectuées, dont 59 en service de presse.

Nous avons envoyé 56 justificatifs aux éditeurs suite aux articles parus dans *Terres Civiles* mentionnant leur publication.

Etat des lieux

Au total, environ 75 mètres de rayonnages de documents sont à BVCF et environ 30 mètres à Lausanne.

Le Centre de documentation comprenait

plus de 3361 fiches dont les références sont disponibles à Lausanne et 4521 fiches de documents catalogués à la Chaux-de-Fonds. Sur un total de 7882 fiches au 18.3.05 sont comptabilisés, entre autres, 3147 livres et 1054 brochures.

Le catalogue des fonds conservés est accessible (sous forme PDF, statique) depuis la page consacrée au fonds du Centre sur le site Internet de la BVCF.

Librairie

Elle est constituée de documents destinés aux enseignant-e-s en quête d'outils pratiques ainsi que d'ouvrages faciles d'accès pour tout public. La plupart des références sont rarement diffusées.

Courrier électronique

Depuis 2003, il est proposé de recevoir par courrier électronique la liste des nouvelles acquisitions. En 2004, deux envois collectifs ont été adressés à 28 abonné-e-s.

Les questions spécifiques, entre autres des bibliographies sélectives, adressées à documentation@non-violence.ch, ont aussi trouvé des réponses.

Nouveauté

Des bibliographies sélectives sont désormais disponibles en ligne: Gandhi, Martin Luther King, la médiation, la communication non-violente, l'interculturel...

Perspectives 2005-2006

- ❖ Poursuivre l'acquisition et compléter les collections de périodiques.
- ❖ Améliorer la notoriété du Centre de documentation auprès du grand public.

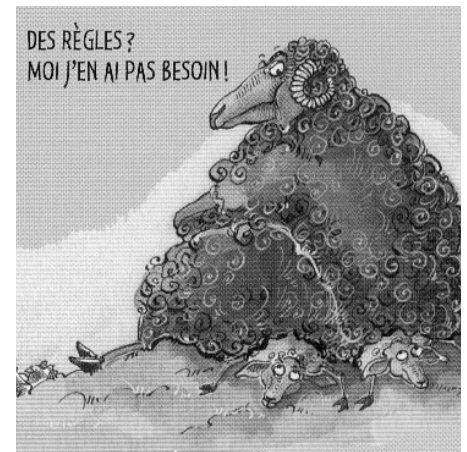
◆ EDITION

Terres Civiles

En l'an 2004, le CENAC a édité 4 numéros de sa revue trimestrielle *Terres Civiles*. Outil de réflexion et d'information, ce périodique de 24 pages est tiré à 1600 exemplaires principalement destinés aux membres et aux abonné-e-s. Outre ses pages habituelles sur les possibilités de formation, les nouvelles acquisitions du Centre de documentation et la «Liste d'Honneur des Prisonniers/ères pour la paix» de l'*Internationale des Résistant-e-s à la Guerre*, deux Cahiers «spécial 35 ans du CMLK» sont parus.

La transgression des règles: osons agir!

Le Centre a contribué à la campagne «L'éducation c'est l'affaire de tous», conçue par la *Plate-forme pluridisciplinaire sur l'adolescence* et financée par la Ville de Lausanne, en éditant la brochure «La transgression des règles: osons agir!». Une dizaine de pages ludiques rappelant l'importance des règles pour vivre en société, le rôle de l'éducation et proposant des pistes concrètes pour agir. 10'000 exemplaires ont été distribués. De nombreuses commandes ont émané d'associations de parents d'élèves, d'entreprises, d'écoles.



Un poing c'est tout?

«Un poing c'est tout?» est une exposition interactive de prévention de la violence destinée aux jeunes dès l'âge de 12 ans. Elle a été présentée dans 13 établissements de Suisse romande depuis son inauguration en mai 2000 au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne.

La *Maison de la laïcité* a organisé sa circulation en Belgique qui a débuté en octobre 2003 et qui se termine en mars 2005. Présentée au *Musée d'histoire* de Bruxelles, elle a été traduite en néerlandais pour l'occasion. Enfin, le GRIP a acheté les droits d'auteur pour la Belgique afin d'adapter cette exposition à un nouveau projet.

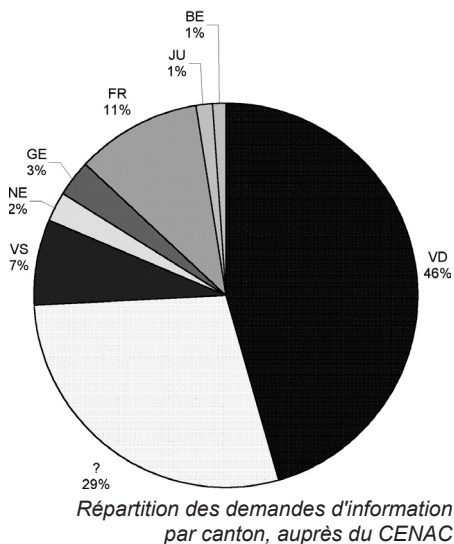
Perspectives 2005-2006

- ❖ Poursuivre la réalisation de documents de vulgarisation sur les facettes de la non-violence.
- ❖ Editer une brochure à l'intention des adolescents et adolescentes.
- ❖ Apporter une nouvelle formule graphique à *Terres Civiles*.

◆ SERVICE CIVIL

En accomplissant un service civil, de nombreux jeunes effectuent un travail d'utilité publique dans des domaines variés: santé, environnement, culture, etc. Un précieux soutien à la collectivité, encore insuffisamment reconnu. Si la loi sur le service civil, introduite en 1996, permet d'accomplir un service civil au lieu du service militaire, le libre choix n'est pas possible: il faut pouvoir démontrer que le service militaire n'est pas compatible avec les exigences de sa propre conscience. De plus, la procédure, qui comprend la remise d'un dossier et une audition d'une heure, est très exigeante, d'où l'utilité des permanences qui se sont créées dans toutes les régions du pays.

Pour informer, conseiller et soutenir les candidats au service civil, le CENAC assure une permanence centrale depuis le printemps 1997. Dès 1998, l'association a ouvert des permanences régionales dans les cantons de Vaud, Fribourg, Berne, Neuchâtel et Jura, puis en 2002 en Valais. Le CENAC travaille aussi en collaboration avec des groupements de l'ensemble de la Suisse. Le site Internet du Centre propose également une information très complète sur le service civil.



En 2004, les permanences du CENAC ont répondu à près de 200 demandes d'information et de conseil. Les contacts téléphoniques et les rendez-vous auprès du CENAC ont diminué de 50% durant les deux dernières années. Si le nombre de jeunes déposant une demande de service civil a diminué, le nombre de personnes réformées pour des raisons médicales a drastiquement augmenté.

Les permanences, animées en 2004 par 13 conseillers, étaient le plus souvent sollicitées par des jeunes entre 19 et 30 ans.

Révision de la loi sur le service civil

L'année 2004 a été marquée par l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le service civil, qui a posé de véritables «casse-tête». Cet état de fait a imposé un important travail pour adapter nos conseils et mettre à jour le site Internet du Centre.

La déception était d'autant plus vive que nos principales revendications n'ont pas été entendues. Aussi, après avoir dénoncé activement en 2003 l'implication de modifications introduites, nous avons poursuivi en 2004 avec la campagne «Pour un service civil au service de l'ensemble de la collectivité. Non à la généralisation des programmes prioritaires! Non à une taxe discriminatoire!». Une information à la presse du 28 juillet 04 est téléchargeable sur le site Internet.

Perspectives 2005-2006

- ❖ Editer une brochure d'information adaptée à la nouvelle loi sur le service civil.
- ❖ Promouvoir le service civil et élargir le réseau des permanences de conseil.
- ❖ Poursuivre la défense d'un service au profit de l'ensemble de la collectivité.
- ❖ Prendre part au débat sur les alternatives à Armée XXI et défendre un service civil volontaire de paix.

◆ INTERNET

Le site Internet www.non-violence.ch présente des informations variées: catalogue informatisé du Centre de documentation, procédure pour déposer une demande de service civil et renseignements sur son exécution, possibilités de formations...

En 2004, le site était géré bénévolement par Olivier Lange et Gilles Pierrehumbert. Une rubrique «agenda-actualité-actions» a été créée. Le changement de nom du Centre a par ailleurs été accompagné par une refonte de la ligne graphique du site.

Comme l'année précédente, il y a eu environ 25'000 visites sur le site. Plus de 69'000 pages ont été demandées au serveur.

Les sections les plus fréquentées étaient le service civil, le Centre de documentation, la formation, l'exposition "Ni hérissos, ni paillasons" et le lexique de la non-violence. Respectivement 17%, 11%, 8% et 4% de visiteurs et visiteuses. Les conseils pour déposer sa demande en service civil ainsi que les dossiers thématiques sont particulièrement appréciés.

◆ ACTIVITÉ EXTRAORDINAIRE

Le CMLK rebaptisé

L'assemblée générale du 15 mai 2004 a choisi de rebaptiser l'association «Centre pour l'action non-violente».

Elle portait son nom pour des raisons historiques bien précises. En 1968, il avait été décidé de créer un centre romand dédié à la non-violence et à la lutte pour la reconnaissance de l'objection de conscience lorsque M. L. King fut brutalement assassiné. En baptisant la nouvelle association «Centre Martin Luther King», il s'agissait de rendre hommage au grand leader noir. Rien à redire à cette décision, juste et courageuse dans son contexte. Trente-cinq ans plus tard, la référence à King créait néanmoins des malentendus. Beaucoup de personnes imaginaient en effet que le Centre avait pour vocation la lutte contre le racisme, ou qu'il se consacrait à préserver pieusement la mémoire de M. L. King. D'autres pensaient qu'il s'agissait d'une association religieuse, protestante. Or, le Centre est non seulement une structure nonconfessionnelle, mais a surtout pour but de promouvoir la non-violence dans sa diversité.

La réflexion et l'évaluation ont duré une année. Un nouveau logo a également été créé. Voir *Terres Civiles*, no 25.

Initiative de paix

Le Centre a participé au premier «Salon international des initiatives de paix» à Paris, du 4 au 6 juin 2004. Il a présenté le kit «Hérissos, paillasons et compagnie», le jeu d'affiches «Paroles de non-violence» et des ouvrages spécifiques à la Suisse romande.

Organisé par la *Coordination française pour la Décennie*, près de 12'000 visiteurs et visiteuses ont découverts 114 exposants réunis dans l'Espace Condorcet de la Cité des Sciences.

Par ailleurs, le CENAC a accueilli, durant trois jours, le *Centre de ressources sur la non-violence de Midi-Pyrénées*, constitué en 2003, afin de partager notre expérience.

◆ 35 ANS DU CENTRE

Ni hérisson, ni paillason: une exposition interactive

Pour fêter les 35 ans du Centre, nous avons présenté en janvier 2004 une nouvelle exposition «Ni hérisson, ni paillason: la non-violence en jeu» au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne.

L'exposition a été créée pour répondre à la «Décennie pour une culture de non-violence et de paix au profit des enfants du monde» décrétée par l'ONU, en partant du principe que la non-violence se construit en premier lieu par l'éducation, «par le bas», dès l'enfance.

«Ni hérisson, ni paillason» est à l'origine une définition imagée de l'attitude non-violente, refusant tant le rôle d'agresseur que celui de victime. Des «Paroles de non-violence» illustrées par des élèves de l'Ecole romande d'art et communication (ERACOM) ont été affichées. Un kit «Hérisson, paillason et compagnie» pour les écoles et les centres de loisirs a été présenté. Un «Atelier de bricolage des identités» a mis l'accent sur les discriminations pour lutter contre le racisme. Un «salon multiculturel» – avec thé à la menthe et plus si entente – a permis aux uns et aux autres de se rencontrer et de découvrir des ouvrages tirés de la bibliothèque.

Plus de mille personnes ont visité l'exposition. 25 groupes, dont l'âge oscillait entre 4 et 18 ans, ont été accueillis pour des animations. Elle a également été présentée en octobre à la Chaux-de-Fonds.

L'exposition «Ni hérisson, ni paillason» et son kit ont été **soutenus** par la Ville de Lausanne, la Loterie Romande, le Service cantonal vaudois de protection de la jeunesse, le Fonds de projets contre le racisme et en faveur des droits de l'homme, la Fondation Pierre Mercier, la Fondation Education et Développement (FED), le Musée cantonal de zoologie, l'Ecole romande d'art et communication (ERACOM), l'Atelier Mobilet', Papier Froissé, le Pour-cent culturel Migros et Gérard Chabloz Opticien.

Ce projet a permis d'engager une jeune stagiaire, Johanna Monney.

Un compte-rendu est paru dans le *Terres Civiles*, no 23. Un descriptif est disponible sur le site Internet.

Un kit pour les écoles et les centres de loisirs

L'exposition en kit «Hérisson, paillason et compagnie» illustre des attitudes et des comportements courants au travers d'animaux ou d'objets totems.

Elle est destinée aux écoles et centres de loisirs pour travailler, avec des enfants de 6 à 12 ans, des comportements pouvant provoquer la violence, favoriser la réflexion et la solidarité pour mieux gérer les conflits.

Elle peut être montée et utilisée de manière autonome, sans intervention du Centre. Un guide d'accompagnement propose des exercices ludiques et éducatifs.

Après avoir été présentée au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne, elle a été accueillie en 2004 par 16 établissements. Elle a circulé dans les cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, Fribourg, Jura et Valais.

Les moments forts du Centre

Deux Cahiers «spécial 35 ans du CMLK» sont parus dans *Terres Civiles*. Les moments forts du Centre ont été retracés à partir de nos archives et de témoignages.

Cette publication a demandé plus d'une année de recherches et de collaborations. Elle a également permis d'accueillir Marc Monney pour un stage d'intégration professionnel.



Perspectives 2005

- ❖ Organiser une conférence de presse pour annoncer le changement de nom de l'association.
- ❖ Donner suite au «Salon des initiatives de paix», en participant à la rencontre des mouvements non-violents organisée par l'Arche de St. Antoine.
- ❖ Participer au «Forum sur le racket et les incivilités» organisé par la *Maison des Jeunes* à Epalinges, au «Festival Science et Cité» et au 10^{ème} anniversaire de *La Fièvre*.

FONCTIONNEMENT DU CENTRE

Le CENAC est une association romande à but non-lucratif, vivant pour l'essentiel des contributions de ses membres et de personnes sympathisantes. En 2004 ses charges se sont élevées à Fr. 153'424.-.

Basé à Lausanne, le Centre a employé en 2004 Sandrine Bavaud, secrétaire associative salariée à 70%, et ponctuellement Jean Grin. Un trentaine de membres a soutenu activement l'association. Enfin, deux civilistes ont été accueillis.

Le CENAC possède un fichier de plus de 1400 adresses, dont plus de 1000 membres et abonné-e-s à son journal. En 2004, le Comité était composé de 7 membres: Yann Chappuis, Roger Gaillard, Olivier Grand, Christophe Joset, Jean-Luc Moullet, Maurice Reymond et Florence D. Perret.

